



Lieux ouverts hôpitaux

Rubrique : questions-réponses - Date : jeudi 22 février 2007

Malgré l'interdiction spécifiquement renforcée dans les établissements sanitaires, des personnels (de nuit en particulier) ne peuvent pas sortir de l'enceinte de leur lieu de travail pour fumer. Quelles sont les pratiques relevées dans ce cadre ?

Réponse :

Nous n'ignorons pas ce problème mais le ministre a préféré laisser à chaque chef d'établissement le soin de le régler en interne. **Sa circulaire** ne l'aborde pas non plus et nous n'avons pas de remontées d'information sur les pratiques en la matière.